

NAISSANCE D'UNE COORDINATION REGIONALE BFC CONTRE LES POLLUTIONS SONORES

Coordination élargie à la Bourgogne franche conté des associations qui luttent contre le bruit des sports mécaniques.

Présents :

Martine PAGE Sentinelles de la Montagne Dijonnaise

Anne JACQUIN Sentinelles de l'Auxois

Jean Paul VERGUET Vigilance Nature Environnement Bresse Revermont (VNEBR)

Lucienne HAESE Autun Morvan Ecologie

Lionel SANTONA Quétigny Environnement / CAPREN21

Martine PETIT CAPREN21

Philippe SOUVERAIN Les Sentinelles du Sud de l'Auxois

Nathalie FRILLEY A cheval Sur Soi

Thierry GROSJEAN CAPEN71

Patrick LADEN Respect Riverains Rallye (RRR)/CAPEN71

Marie BIXEL AME/CAPEN71

Françoise BUSSY TROMBERT Autun Morvan Ecologie

Chacun se présente et présente son association et ses buts

Martine page présente l'association Sentinelles de la montagne et la problématique du circuit de Prenois.

Anne jacquin présente Les sentinelles de l'Auxois et explique l'historique et la problématique du projet privé de circuit de Villy Villeberny qui se situe sur un site NATURA 2000.

Elle précise que la demande de défrichement a été faite séparément, avant la demande de travaux d'aménagement, mais qu'il était précisé sur la demande que le but était de créer un circuit automobile; Anne ajoute que le défrichement a été autorisé. Par contre il y avait des préconisations dans l'évaluation d'incidence, préconisations sur la période de défrichement, qui n'ont pas été respectées puisqu'ils ont défriché quelques jours avant la fin de validité de l'autorisation, en juillet 2014, en pleine période de reproduction des espèces protégées. L'association n'a pas réussi à faire sanctionner ce non respect des préconisations.

Par contre la demande pour le projet d'aménagement n'a pas été déposée. Le pétitionnaire n'a sans doute pas trouvé les fonds nécessaires.

Il y a eu quelques alertes qui auraient pu faire penser que le pétitionnaire commençait les travaux sans en avoir demandé l'autorisation. Au final c'était juste pour faire de la com internet pour leur abonnés de l'association Europa Porsch.

Donc pour l'instant, rien ne bouge; le projet semble abandonné.

On reste vigilant: un dossier bien fourni est prêt pour une éventuelle enquête publique en cas de dépôt de demande d'autorisation.

Nathalie FRILLEY présente ACHEVALSURSOI ce n'est pas une association mais un centre d'équithérapie.

Le problème c'est le Rallye de la chataigne (depuis 50 ans); un week-end par an.

vers Autun: Lucenay, Blanot, Autun,

Les routes sont coupées tout le weekend.

Ça passe toute la journée

Aux points d'arrêt: pas de masque pendant la pandémie...

Il y a des personnes qui viennent s'entraîner avant. Ils sont assez agressifs.. Autun Morvan Ecologie va tenter d'aider

Jusqu'à maintenant, c'était la Fédération Française des Sports Automobiles qui faisait ses lois.

- **Patrick Grosjean** du Capen 71, **Patrick LADEN** Respect Riverains Rallye (RRR)/CAPEN71 présentent la fédération, et parlent du Rallye des vins (Macon et ses environs): Rallye automobile qui a

lieu fin mai début juin.

Tout le monde est bloqué pendant le rallye (les gens ne peuvent plus circuler)

Les mairies donnent un accord sans s'occuper de rien.

Association de défense s'est créée ; au bout de 5 ans ; ils ont obtenu une convention ; dans les exigences :

-qu'on mette des chicanes devant les maisons, dans un village. Inconvénients : ça ralentit, ça redémarre : bruit au redémarrage

Ils ont réussi à obtenir que tous les ans une convention soit signée :

-La course est arrêtée 4 fois par jour pour laisser passer les gens identifiés comme habitants (fiches avec no d'immatriculation et nom des personnes)

Solutré a refusé que le circuit passe (le rallye)

La loi santé . Maintenant le bruit est un problème de **santé publique**.

Chaque fois (association) que vous êtes témoins d'une attaque à la santé publique écrire aux institution ; faire une pression constante. Aller à la gendarmerie et faire une main courante.

Si on vous dit « vous vous êtes installé là en sachant qu'il y avait des nuisances, ce n'est pas valable : Le droit d'antériorité n'existe plus.

Si vous vous installez sur une zone déjà identifiée comme bruyante, vous pouvez porter plainte quand même.

Loi santé .

Jean Paul Verguet est président de Vigilance Nature Environnement Bresse Revermont (VNEBR)

il est référent bruit à FNE.(Mais FNE national n'est pas très investi sur le sujet du bruit)

Président Du Conseil nationale du bruit.-notes à la volée, à vérifier)

Il va coordonner le réseau nationale Anti bruit.

Préoccupation de VNEBR :

Circuit de Bresse 2006.

VNEBR a gagné tous ses procès contre le circuit de Bresse .

VNEBR . a créé le réseau anti Bruit : RAB. Avec AABV l'association anti-bruit de voisinage Ils ont créé le réseau Anti-bruit :

Ils ont fait 6 assises du bruit

en coordination avec Anne La haie l'association anti-bruit de voisinage AABV (Anne) ils ont un service juridique, des connaissances.

Dossier :

Environnement et santé Bruit

Ils avaient un cabinet d'avocats parisiens génial .

Il vaut mieux s'adresser à un tribunal **de grande instance** qu'à un tribunal administratif.

Il ne sert à rien d'attaquer un arrêté. (l'administration défend l'administration)

il vaut mieux attaquer au niveau sanitaire et code de santé publique.

Avec les condamnations, les circuits rentrent dans **le code de santé publique depuis 2016**.

Plus de niche au niveau du code de santé publique.

Tous les événements doivent se conformer **au code de santé publique**. Il y a des jurisprudences. (les procès du réseau anti bruit font jurisprudence.

ABV : il faut être adhérent.

Code de la santé publique : CSP modifié par le décret no2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits (Livre III, chapitre VI, section 2) et le code de l'environnement Article L 171-8) règlement les bruits de voisinage et prévoient les sanctions applicables aux contrevenants.

Lionel Santona présente Quétigny environnement et parle des problèmes de bruit liés au parachutisme . (nuisances liées aux avions qui décollent)

Dans le cas d'un aéroport, il y a une convention avec la collectivité.

Jean-paul Verguet

Il faut demander à la municipalité si il y a un plan bruit.

(dans ce cas, c'est la métropole Dijonnaise)

C'est une obligation légale.

Patrick Grosjean va envoyer les documents sur les obligations légales.

Lucienne A. de Autun Morvan écologie.

Elle présente son association.

Elle a contribué à lutter pour la préservation des feuillus dans les forêts du Morvan.

Françoise BUSSY TROMBERT de Autun Morvan écologie

Il vont faire quelque chose contre le rally de la châtaigne

ils espèrent qu'il y aura une mutualisation.

Coordination qui sera prise en compte par FNE BFC.

Il y a aussi le Rally de la cote chalonnaise

Martine PETIT CAPREN21 . Se présente brièvement présidente du CAPREN (futur FNE Cote d'or)

. Elle dit qu'elle est aussi administratrice à FNE BFC. Et qu'elle va suivre le groupe qui vient de se créer.

Philippe Souverain présente l'association Sentinelles de l'Auxois sud.

Il parle du problème du Circuit d'essai. De Maconge à coté de Pouilly : piste Homologuée pour des essais privés. C'est une piste Piste de comportement.(pas de public)

Créé par la SEMAB : arrêté 10 ans pour malversations du directeur.

Repris par la Com Com

Le collectif qui existait avant l'association a réussi à faire interdire les DRIEFF .

650000 euros ont été investis dans les travaux: 200000 de subvention du département de la cote d'or.

Ils ont baissé la subvention . Mais c'est fait ; travaux faits. Installation d'un sonomètre.

Jean Paul Verguet dit :

Maintenant, **c'est la notion d'émergence qui prédomine.**

(la différence entre le bruit ambiant habituel et le bruit généré par le circuit.)

ce n'est pas seulement une question de db

Il y a une personne qui est capable de lire les fichiers de sonomètres M. Bièvre .

L'installation doit respecter **le code de santé publique.**

Dans le code de santé publique. Il y a la notion d'émergence .

Il faut homologuer le sonomètre.

90 décibel : ils sont hors la loi.

Circuit : 90 db par rapport à 30 db habituel : c'est une émergence de 60 : **illégal.**

Faire venir un huissier avec le matériel, qui mesure le bruit, (250 euros) tu vas à la gendarmerie porter plainte.

Jean-Paul Verguet envoie tout les jurisprudances ; Jean Paul peut regarder les homologations.(on peut lui envoyer)

Si il y a eu une autorisation donnée à un circuit qui ne respecte pas la loi, on peut attaquer en référé : dire que l'autorisation ce n'est pas valable.

On peut demander le dossier.

Patrick Grosjean va envoyer les lettres type qu'on envoie au ministère.

Il faut demander des documents et poser des questions sur les financements. Des fois ça suffit pour que les projets de circuit s'arrêtent tout seul.

Maintenant on parle de **danger,**

Faire une lettre au maire , Vous avez signé une autorisation , vous mettez en danger la santé publique .

Envoyer nomément à chaque employé municipal., à chaque élu qui a donné l'autorisation

Ne plus communiquer avec le bien public.

Le problème c'est que si un maire est contre un circuit, des fois le préfet peut sursoir. Et autoriser quand même

Comme conclusion :

Il est possible de lutter contre des installation sportives (circuits, aeroports.....) en attaquant sur l'angle de la santé publique.

Il est important de mutualiser nos expériences
C'est le but de cette première réunion. et de ce groupe .

Jean-paul Verguet et Didier Grosjean vont envoyer par mail les documents dont ils ont parlé (jurisprudences, lois, lettres type)
On va faire aussi la liste des participants à cette première réunion avec les coordonnées mail.

On va faire en sorte que FNE BFC prenne à bras le corps cette dimension de la défense de l'environnement.

Martine PAGE Sentinelles de la Montagne Dijonnaise martine.sentinellesmontagnedijonnaise@lilo.org
03 80 35 38 16

Anne JACQUIN Sentinelles de l'Auxois
jacquianne752@gmail.com 06 10 21 45 57

Jean Paul VERGUET Vigilance Nature Environnement Bresse Revermont (VNEBR)
vigilance.nature.environnement@gmail.com 06 15 82 10 91

Lucienne HAESE Autun Morvan Ecologie
luhaes@wanadoo.fr 06 81 10 69 51

Lionel SANTONA Quétingy Environnement / CAPREN21
lionel.santona@wanadoo.fr

Martine PETIT CAPREN21
contact@capren.fr 06 08 62 68 20

Philippe SOUVERAIN Les Sentinelles du Sud de l'Auxois
souverainafpa@gmail.com 06 15 17 83 82

Nathalie FRLLEY A cheval Sur Soi
achevalsursoi@gmail.com 06 07 09 99 37

Thierry GROSJEAN CAPEN71
thierry.cap71.grosjean@gmail.com

Patrick LADEN Respect Riverains Rallye (RRR)/CAPEN71
patrick.laden@wanadoo.fr 06 14 21 84 36

Marie BIXEL AME/CAPEN71
marie.bixel@orange.fr 06 38 25 53 05

Françoise BUSSY TROMBERT Autun Morvan Ecologie
francoise.bussy-trombert@orange.fr 06 72 84 98 04